

Formation : La sécurité sur les chantiers et les ingénieurs

Durée: 1 jour

Horaire :
Le 19 octobre 2012, de 8h30 à 16h30

UEC : 0,7

Coût: 650 \$ + taxes

Incluant le matériel didactique, le stationnement, les pauses-café et le repas du midi.

Lieu de formation : Mastera / Cégep de Jonquière, Local 1020.2

Formateur : Serge Douville, ing., PSAC-CRSP

Ingénieur civil, Serge Douville a fait des études graduées en mécanique des sols et en hydraulique. Il a débuté en 1981 comme ingénieur des services régionaux d'inspection à la Direction régionale de l'Estrie de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), où il occupe maintenant le poste de spécialiste en prévention-inspection.

Il est auteur de rapports d'enquête accessibles en ligne et a collaboré à des publications de la CSST. De 1983 à 1988, il a donné le cours « Santé et sécurité sur les chantiers de construction », parrainé par l'Ordre des ingénieurs. Il est maintenant instructeur reconnu de l'ASP Construction. Depuis 1995, il est chargé de cours à la faculté de génie de l'Université de Sherbrooke. Il détient depuis 2005 une certification du Conseil canadien des professionnels en sécurité agréés.

Description:

L'exécution d'ouvrages de génie requiert la présence active et soutenue de l'ingénieur sur les chantiers afin d'assurer une réalisation des travaux en conformité avec les plans et devis. Vous le savez déjà : les lois en santé et sécurité mettent à contribution l'ingénieur pour assurer la sécurité sur les chantiers de construction. Mais connaissez-vous les responsabilités et les mesures à prendre qui lui incombent? Cet atelier vous les exposera, tout en présentant des problématiques concrètes et documentées. L'ingénieur a un rôle important dans l'exécution sécuritaire de travaux de construction, tant pour des ouvrages temporaires, la solidité en cours de construction que la sécurité aux abords des chantiers. Sa présence contribue à améliorer la sécurité sur les chantiers

Objectifs :

- * Connaître le rôle attendu de l'ingénieur sur la sécurité sur les chantiers
- * Connaître la législation et la réglementation encadrant ce rôle
- * Reconnaître les responsables en santé et sécurité sur les chantiers
- * Produire des plans et devis d'ouvrages temporaires avec les informations requises
- * Développer un sens critique et affirmer son rôle sur les chantiers

Contenu:

- * La législation en santé et sécurité, et les ingénieurs
- * Le maître d'œuvre et le donneur d'ouvrage
- * Les responsabilités de l'ingénieur
- * Les ouvrages temporaires
- * Solidité en cours de construction
- * La sécurité aux abords des chantiers
- * Situations concrètes de problèmes vécus par l'ingénieur

Clientèle:

Ingénieurs et surveillants de chantiers, les ingénieurs concepteurs de plans et devis d'ouvrages temporaires et les gestionnaires de travaux de chantiers.

Préalables:

Aucun

Informations pédagogiques:

Présentation PowerPoint, échanges en groupe et évaluation

INSCRIPTION

Pour plus d'information:

CUFC@USherbrooke.ca

1-866-234-9355

819 821-7571

NOTE : Les places sont limitées